

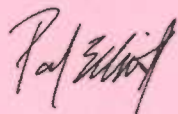
FÉDÉRATION DES ENSEIGNANTES-ENSEIGNANTS  
DES ÉCOLES SECONDAIRES DE L'ONTARIO  
60 Mobile Drive, Toronto (Ontario) M4A 2P3

**BULLETIN D'INFORMATION AUX MEMBRES DE LA  
FÉDÉRATION DES ENSEIGNANTES-ENSEIGNANTS  
DES ÉCOLES SECONDAIRES DE L'ONTARIO**

**TORONTO DISTRICT SCHOOL BOARD**

**Objet : Tous les postes en enseignement  
[temps plein ou partiel à l'école de jour et l'éducation permanente]**

1. Un différend est survenu entre les membres de l'unité de négociation du personnel enseignant d'OSSTF/FEESO du *Toronto District School Board*, District 12, et le conseil scolaire de district susmentionné lors de la négociation de la convention collective. Les représentants d'OSSTF/FEESO ont négocié avec le conseil scolaire de district susmentionné, mais n'ont pas été en mesure de résoudre le différend de façon satisfaisante pour le personnel enseignant du district susmentionné ou pour l'Exécutif provincial.
2. Par conséquent, à compter de ce jour, OSSTF/FEESO conseille à ses membres à l'extérieur de l'unité de négociation du personnel enseignant du District 12, Toronto, de ne pas faire demande ou d'accepter un poste en enseignement ou un poste de responsabilités supplémentaires dans le cadre des programmes d'éducation réguliers de jour au sein du conseil scolaire de district susmentionné ou dans tout autre programme d'éducation alternative offrant des cours avec crédit [à l'exception des programmes de jour pour adulte].
3. Jusqu'à ce que le différend soit résolu et que ce bulletin d'information soit retiré, tout membre d'OSSTF/FEESO en dehors de l'unité de négociation du personnel enseignant du District 12, Toronto, qui postule ou accepte un poste en enseignement ou un poste de responsabilités supplémentaires avec le conseil scolaire de district susmentionné ou qui accepte un poste pour pourvoir un poste vacant qui survient pendant que ce bulletin d'information est en vigueur, sera assujéti aux mesures disciplinaires prévues aux règlements 6 et 7 d'OSSTF/FEESO.



Président



Secrétaire général

Date : Le 21 mars 2016